Hello everyone ! Lundi 27 avril 2020

Rituels Anglais

What's the date today ? _____

Today is … Yesterday was … Tomorrow will be …

How are you ? I am _____

What's the weather like ? It's _____ and _____

Rédaction du jour

Invente une machine : décris-la, explique à quoi elle sert et dessine-la.

Si tu peux taper ton travail et me l'envoyer, c'est parfait. Sinon, rédige-le dans ton cahier de rédaction (CM2 B) ou sur ta feuille de classeur (CM2A).

Calcul réfléchi

Pyramides additives : complète les pyramides suivantes.

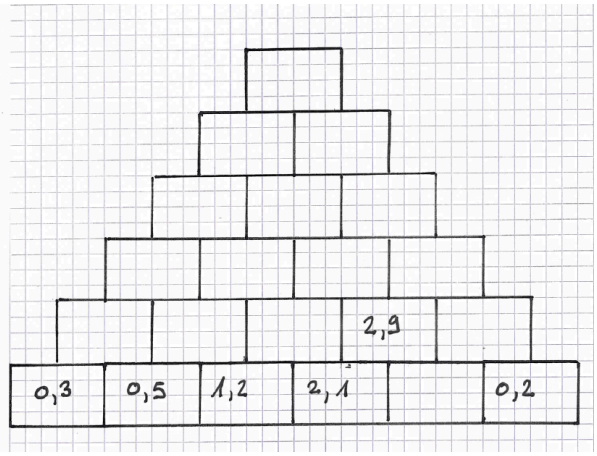

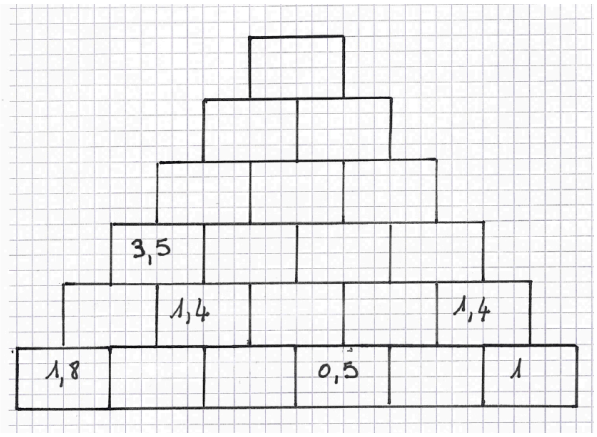

Numération : les nombres décimaux - révision partie 2

1- Écris les deux nombres entiers les plus proches qui encadrent le nombre donné :

< 45,06 <	< 0,17 <
< 12,46 <	< 2,13 <
< 6,2 <	< 7,56 <
< 8,9 <	< 9,6 <
< 45,58 <	< 9,06 <

2- Relie les nombres égaux :

5,001	●	●	cinq centièmes
0,05	●	●	cinq dixièmes
5,0	●	●	cinq millièmes
5,1	●	●	cinq unités et un dixième
0,005	●	●	cinq unités et un millième
0,5	●	●	cinq unités

3- Complète avec <, > ou =

4,45	4,5	23,1	23,05
0,60	0,9	5,31	5,308
0,5	0,14	100,09	100,2
45,86	45,9	0,04	0,040
21,1	21,10	57	56,9
9,08	9,7	150,8	149,1

4- Range en ordre croissant :

45 - 42,2 - 46,3 - 42,56 - 42,8 - 42,08 - 42,18

_____

5- Range en ordre décroissant :

9 - 9,6 - 9,45 - 8,99 -8,2 - 8,5 - 8, 52 - 9,10 - 9,9

_____

6- Décompose comme l'exemple :

135,06 = (1x100) + (3x10) + 5 + (6x0,01)

345,908 = _____

43,08 = _____

306, 562 = _____

Grammaire : les déterminants

1- Classe les déterminants soulignés dans le tableau. Si tu as besoin, utilise le tableau avec la liste des déterminants, envoyé la semaine dernière.

Cette fille aime grimper aux arbres.
Tu posteras ces lettres en revenant du travail.
Des nouveaux élèves arrivent accompagnés de leurs parents.
Quels jeux aime-t-il ? Les jeux de stratégie ou de hasard ?
Un homme averti en vaut deux !
Ta sœur est vraiment une coquine !
Quelle histoire invraisemblable !

article indéfini	
article défini	
article défini contracté	
déterminant possessif	
déterminant démonstratif	
déterminant exclamatif	
déterminant interrogatif	

2) Colorie :
en bleu les déterminants possessifs (3),
en rouge les déterminants démonstratifs (2),
en vert les déterminants numéraux (1)
en jaune les déterminants indéfinis (2) (pas les articles indéfinis).

Ces antilopes sont plus rapides que les biches. – Je le sais : cet homme est coupable. – Ton cousins n'aiment pas mes tartelettes à la fraise. – Quelques enfants ont demandé des bonbons à nos voisins pour Halleween. – Deux femmes se retrouvent pour le thé qui est servi avec quelques petits gâteaux.

3) **Souligne les déterminants. Indique ensuite leur nature.**

Quelle surprise de vous voir ici !
(_____)

Pourquoi notre voisine est-elle venue sonner ?
(_____)

J'ai préparé plusieurs sandwichs.
(_____)

Tes biscuits sont délicieux mais je préfère cette part de tarte.
(_____)
(_____)

J'aimerais qu'on prenne ma voiture.
(_____)

Ça te va si je te donne deux sacs ?
(_____)

4) Complète les phrases avec le déterminant demandé. (attention aux accords)

_____ beaux chiens ! (déterminant exclamatif)

_____ dessert choisis-tu ? (déterminant interrogatif)

Marie prend le train _____ matin pour aller travailler. (déterminant indéfini)

_____ élèves sont en retard. (déterminant indéfini)

L'année prochaine j'aurais _____ ans. (déterminant numéral)

Une semaine contient _____ jours. (déterminant numéral)

Histoire : Le travail des enfants au XIXème siècle

Loi du 22 mars 1841 réglementant le travail des enfants (extraits)

Louis Philippe, Roi des Français, à tous présents et à venir. Salut.

***Article premier**. - Les enfants ne pourront être employés que sous les conditions déterminées par la présente loi,*
1° Dans les manufactures, usines et ateliers à moteur mécanique ou à feu continu, et dans leurs dépendances;
2° Dans toute fabrique occupant plus de vingt ouvriers réunis en atelier.

***Art. II.** - Les enfants devront, pour être admis, avoir au moins huit ans.*
De huit à douze ans, ils ne pourront être employés au travail effectif plus de huit heures sur vingt-quatre, divisées par un repos.
De douze à seize ans, ils ne pourront être employés au travail effectif plus de douze heures sur vingt-quatre divisées par des repos.
Ce travail ne pourra avoir lieu que de cinq heures du matin à neuf heures du soir...

***Art. III**. - Tout travail entre neuf heures du soir et cinq heures du matin est considéré comme travail de nuit. Tout travail de nuit est interdit pour les enfants au-dessous de treize ans. [...]*

***Art. IV**. - Les enfants au-dessous de seize ans ne pourront être employés les dimanches et jours de fêtes reconnus par la loi.*

***Art. V**. - Nul enfant âgé de moins de douze ans ne pourra être admis qu'autant que ses parents ou tuteur justifieront qu'il fréquente actuellement une des écoles publiques ou*

1- Complète le tableau, puis réponds aux questions.

Article II :	Durée maximale de travail par jour
enfants de 8 à 12 ans	
enfants de 12 à 16 ans	

Articles III et IV : Réponds par Vrai ou Faux

Un enfant de moins de 13 ans peut travailler entre 9h du soir et 5h du matin ? _____

Un enfant de plus de 16 ans peut travailler les dimanches et jours de fêtes ? _____

Les lois successives pour encadrer le travail des enfants :

1841 : La loi interdit le travail des enfants de moins de 8 ans et limitation du travail à 12 heures entre 8 et 12 ans.

1851 : Durée du travail limitée à 10 heures au-dessous de 14 ans et à 12 heures entre 14 et 16 ans.

1874 : Interdiction du travail des enfants de moins de 13 ans, du travail de nuit pour les filles mineures et pour les garçons de moins de 16 ans. Le repos du dimanche devient obligatoire pour les ouvriers âgés de moins de 16 ans.

1892 : Durée du travail limitée à 10 heures pour les jeunes de moins de 18 ans.

2- Complète le tableau, puis réponds aux questions.

	âges des enfants	durée de travail autorisée par jour
1841	moins de 8 ans → entre 8 et 12 ans →	_____ _____
1851	moins de 14 ans → entre 14 et 16 ans →	_____ _____
1874	moins de 13 ans	_____
1892	moins de 18 ans	_____

<u>Victor Hugo et le travail des enfants</u>

Où vont tous ces enfants dont pas un seul ne rit ?
Ces doux êtres pensifs, que la fièvre maigrit ?
Ces filles de huit ans qu'on voit cheminer seules ?
Ils s'en vont travailler quinze heures sous des meules ;
Ils vont, de l'aube au soir, faire éternellement
Dans la même prison le même mouvement.
Accroupis sous les dents d'une machine sombre,
Monstre hideux qui mâche, on ne sait quoi dans l'ombre,
Innocents dans un bagne, anges dans un enfer,
Ils travaillent. Tout est d'airain, tout est de fer.
Jamais on ne s'arrête et jamais on ne joue…

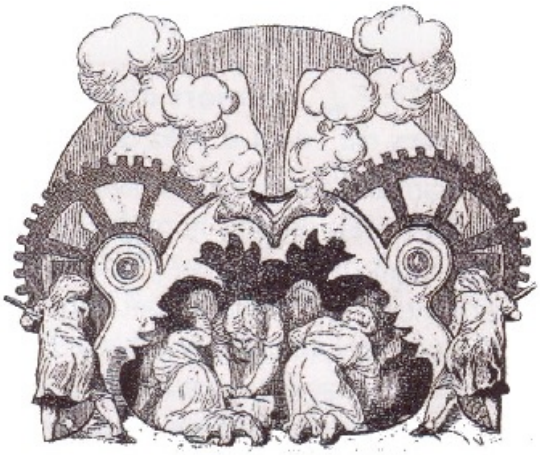

Mélancholia 1856 *Dessin de Victor Hugo*

3- Lis ce poème de Victor Hugo puis, en quelques lignes, explique ce que représente son dessin.